

COMMUNE DE STEINBOURG

Nombre des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents et représentés : 19

Date de la convocation : 25 août 2025

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2025 – 20H

Sous la présidence de Madame Viviane KERN, Maire, étaient présents :

MM. Laurent HAHN, Sandra POISSON, Cédric ROSIN, adjoints au Maire

MM. Manuel DERMIGNY, Christine MULLER, Bernard ANDRES-KUHN, Yolande BECKER, Fabrice ADAM, Brice HUGELE, Annick HOLLNER, Catherine SCHNEIDER, Maria Paola HUBER, Pierre CONRAD, Monique MOMMER, Marc KIM, Sabine COUTURIER, Christian SELLINI.

Absente excusée :

Madame Céline TIOUTIOU qui a donné procuration de vote à Madame Viviane KERN

Secrétaire de séance : Madame Annick HOLLNER est désignée secrétaire de séance

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ORDRE DU JOUR

Fonctionnement de l'assemblée

2025-044 Désignation du secrétaire de séance,

2025-045 Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2025,

Urbanisme

2025-046 Droits de préemption urbain,

2025-047 Droit de propriété forestière,

Patrimoine

2025-048 Bail à construction ARKOLIA/MOTO CLUB,

Finances locales

2025-049 Décision modificative de crédits n° 1,

2025-050 Subvention Centre Communal d'Action Sociale,

2025-051 Subvention Football-Club,

Intercommunalité

2025-052 ICPE Licorne Energies,

2025-053 Extension Kuhn,

2025-054 Litige GCSMS « Villas Edéniales »,

Divers et informations diverses

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

2025-044 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Annick HOLLNER est désigné secrétaire de séance.

2025-045 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Les membres présents reconnaissent avoir eu une copie intégrale du procès-verbal de la séance du 20 juin 2025 et l'approuvent à l'unanimité.

COMMUNE DE STEINBOURG

URBANISME

2025-046 – DROITS DE PREEMPTION URBAIN

- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 31 juillet 2025
Vente d'un terrain rue d'Ernolsheim – 9,75 ares - zonage UB au PLU
- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 11 août 2025
Vente d'un terrain avec immeuble rue du Haut-Barr – 7,74 ares - zonage UB au PLU

Le Conseil Municipal, après délibération et vote décide à l'unanimité de ne pas intervenir dans ces ventes.

2025-047 – DROIT DE PROPRIETE FORESTIERE

- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 21 juillet 2025
Vente d'un terrain lieu-dit Heiligenwinckel – 28,18 ares - zonage N au PLU

Le Conseil Municipal, après délibération et vote décide à l'unanimité de ne pas intervenir dans cette vente.

PATRIMOINE

2025-048 – BAIL A CONSTRUCTION ARKOLIA – MOTO-CLUB

Par délibération du 10 mai 2023, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au projet de construction d'une structure métallique ouverte avec toiture en panneaux photovoltaïques.

Pour rappel, la piste pour l'école de moto serait ainsi abritée et resterait en terre. La construction serait financée par une société qui gèrerait l'installation photovoltaïque sur une période de 30 ans. L'association souhaiterait également aménager de nouveaux locaux.

Un nouveau poste de transformation est nécessaire ; il est installé et financé par ELECTRICITE STRASBOURG RESEAUX. Celui-ci est installé en bordure de propriété sur la parcelle communale comprenant toute la zone mécanique. Un câble sera enterré reliant le poste à ce nouvel abri.

Il s'agit de conclure un bail à construction avec la société ARKOLIA INVEST 129, avec siège à MUDAISSON (34130), 16 rue des Vergers, portant sur la parcelle à STEINBOURG, cadastrée section 45 n° 146/58, lieudit « Heide » avec 44,84 ares, pour une durée de 30 ans, ladite société s'engageant à faire édifier à ses frais un hangar destiné à abriter une piste de motos, avec couverture photovoltaïque. La durée du bail serait de 30 ans, prorogée de 10 ans, sauf dénonciation par la société AKOLIA INVEST 129.

Le loyer sera payé en nature par remise gratuite par le preneur (la société ARKOLIA INVEST 129) de la construction, et l'occupation gratuite par la commune de STEINBOURG du bâtiment construit. En cas de prorogation du bail au-delà de 30 ans, le preneur versera un loyer annuel équivalent à 5 % du chiffre d'affaires de la centrale photovoltaïque et ce jusqu'à la fin du bail.

La commune de STEINBOURG mettrait par la suite le hangar à la disposition du MOTO-CLUB pour une piste de moto.

Il conviendra également de constituer une servitude de passage de câbles entre le transformateur qui sera mis en place sur la parcelle à STEINBOURG, cadastrée section 45 n° 145/58.

Après discussion et vote unanime, le Conseil Municipal :

- donne son accord pour la constitution d'un bail à construction sur la parcelle à STEINBOURG, section 45 n° 146/58 au profit de ARKOLIA INVEST sur une durée de 30 ans, prorogeable de 10 ans, moyennant un loyer payé en nature par remise gratuite du bâtiment construit,
- donne son accord pour la mise à disposition gratuite du hangar qui sera construit sur le terrain au profit du MOTO-CLUB,
- donne son accord pour la constitution d'une servitude de passage de câbles souterrains à charge de la parcelle section 45 n° 145/58 pour aller jusqu'à la parcelle section 45 n° 146 et rejoindre le hangar qui sera édifié,
- autorise Madame le Maire à signer l'acte notarié de constitution du bail à construction, aux clauses et conditions qu'elle avisera, ainsi que l'acte de constitution de servitude, ainsi que toutes autres pièces nécessaires pour la mise en place de ce projet,
- autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à la mise à disposition du bâtiment qui sera édifié sur le terrain à STEINBOURG, section 45 n° 146/58 au profit du MOTO-CLUB.

COMMUNE DE STEINBOURG

Madame Catherine SCHNEIDER demande la valeur résiduelle et si le versement d'un loyer est prévu. La location est gratuite et la valeur n'est pas connue.

Monsieur Brice HUGELE indique que la surface des panneaux équivaut à environ 7 fois la surface des panneaux sur la toiture de l'église.

FINANCES LOCALES

2025-049 – DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N° 1

Lors de la dernière séance du Conseil, des subventions ont été allouées au Tennis-Club, à la Paroisse et au Ciné Cubic pour un montant d'environ 15 000 €. Le Centre Communal d'Action Sociale doit faire face au règlement de frais d'inhumation d'une personne décédée dans la commune, sans ressources. Des modifications de crédits sont nécessaires pour permettre le paiement de ces sommes. Par ailleurs des écritures sont à régulariser suite à une erreur de saisie du budget communal.

Après délibération et vote unanime, le Conseil Municipal valide les modifications de crédits suivantes :

BUDGET COMMUNE - Section fonctionnement		Prévu	Modification	Nouvelle inscription
Dépenses				
657363	Subvention CCAS	- €	+ 1 500 €	1 500 €
65748	Subventions	16 000 €	+ 15 000 €	31 000 €
60612	Electricité	100 000 €	- 16 500 €	83 500 €
TOTAL				
BUDGET COMMUNE - Section d'investissement		Prévu	Modification	Nouvelle inscription
Dépenses				
13251	correction d'imputation	2 100 €	- 2 100 €	- €
13462	correction d'imputation	- €	+ 2 100 €	2 100 €
Recettes				
2745	correction d'imputation	- €	+ 2 100 €	2 100 €
041-2745	correction d'imputation	2 100 €	- 2 100 €	- €
TOTAL			-	

2025-050 – SUBVENTIONS

Centre Communal d'Action Sociale

Il appartient aux communes de prendre en charge les frais d'inhumation des indigents décédés sur le ban communal lorsqu'elles sont dépourvues de ressources.

Une personne est décédée à Steinbourg et la famille ne peut assumer la prise en charge totale des frais d'obsèques qui s'élèvent à environ 2 400 €.

Le Centre Communal d'Action Sociale prendra à charge ces frais et refacturera une quote-part aux héritiers (enfants, mère, sœur) en proposant d'étaler le remboursement selon un échéancier.

Le Conseil Municipal, décide par vote unanime de verser une subvention de 1 500 € au Centre Communal d'Action Sociale.

2025-051 – SUBVENTIONS

Football-Club

Une délégation de joueurs s'est rendue le 13 juillet 2025 à Loffenau dans le cadre du tournoi de vétérans.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la subvention de 150 € prévue dans le cadre des échanges de jumelage Steinbourg / Loffenau, par vote de 18 voix pour et 1 abstention.

COMMUNE DE STEINBOURG

INTERCOMMUNALITE

2025-052 – ICPE LICORNE ENERGIES

Le projet de méthanisation agricole de la société SAS LICORNE ENERGIES de Saverne avait été présenté au Conseil Municipal le 21 mai 2025.

L'arrêté préfectoral du 17 juillet 2025 a acté la demande d'enregistrement au titre d'une ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement)

Il s'agit de porter cette information à la connaissance du Conseil Municipal.

2025-053 – EXTENSION KUHN

Dans le cadre du projet d'extension de l'entreprise, une demande d'autorisation environnementale a été déposée conformément au Code de l'Environnement. En parallèle, une procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Monswiller a été engagée par la Communauté de Communes du Pays de Saverne.

Le Conseil Municipal est invité à donner un avis sur ces deux dossiers.

Après avoir pris connaissance des dossiers et après discussion, le Conseil Municipal, par vote unanime émet un avis favorable aux demandes en cours concernant le projet d'extension de l'entreprise.

Une réunion est prévue le 9 octobre 2025 au siège de la Communauté de Communes du Pays de Saverne à ce sujet.

2025-054 – LITIGE GCSMS « VILLAS EDENIALES »

Dans le cadre du litige avec le Groupement GCSMS, la commune a été prélevée en 2022, suite à l'arrêté de Madame la Préfète du Bas-Rhin, d'une somme d'environ 98 000 € correspondant à des arriérés de loyers dus par le groupement aux propriétaires investisseurs.

La commune était membre du groupement et a résilié son adhésion à la date du 1^{er} janvier 2022.

Les communes de OERMINGEN et STEIGE réclament aujourd'hui les sommes de respectivement 9 842,28 € et 2 952,69 € à la commune de Steinbourg.

Ces sommes correspondent à des arriérés de loyers suite à un prélèvement d'office qu'elles ont subi le 3 octobre 2023, étant encore membres du Groupement.

Après discussion et vote unanime, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au paiement de ces sommes, la commune de Steinbourg n'étant pas directement liée aux communes de Oermingen et Steige.

DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Résidence séniors

La pose de la première pierre a eu lieu le 23 juillet 2025, en présence des représentants de ALSACE HABITAT, de la CEA, des conseillers municipaux et des riverains.

Les travaux viennent de démarrer : terrassement entreprise GCM ; gros œuvre entreprise STARK.

Un plan de circulation a été transmis au maître d'ouvrage ; les camions devront emprunter le chemin d'accès depuis la RD716 et non depuis la rue de Rosenwiller.

Madame Monique MOMMER regrette qu'il n'y ait qu'un seul accès au terrain de la future résidence. La configuration avait été actée lors de la création de la 2^{ème} tranche du lotissement.

- Travaux

M. ROSIN indique que les travaux de remplacement des lampes Led au stade viennent d'être effectués.

Il reste à installer le tableau de commande pour le réglage de l'intensité lumineuse.

(actuellement consommation d'environ 15kW pour un entraînement sportif de 1h30).

- Tournée fleurissement

La commission environnement a effectué la tournée le 22 juillet 2025, suivie d'un moment convivial.

M. HAHN fait part des récompenses attribuées :

- 28 prix d'excellence,
- 33 mentions « Très bien »,
- 61 mentions « Félicitations »,
- 61 prix d'encouragement,
- 3 personnes ont été récompensées pour l'entretien des auges et calvaires

Montant total : 3 503 €.

- Recrutements

COMMUNE DE STEINBOURG

Mme KERN indique que la commune a entrepris les démarches pour le recrutement d'un secrétaire général de mairie depuis le mois de février.

Plusieurs candidats ont été rencontrés ; malheureusement toutes les personnes ont décliné l'offre pour diverses raisons (disponibilités, travail trop diversifié, pas assez de jours RTT ou congés, rapprochement abandonné, ...)

Le contrat de Monsieur Nathan SCHAEFFER se termine le 30 septembre 2025 et ne sera pas renouvelé.

Madame Laura LENTZ est en arrêt de travail depuis deux mois.

Les annonces de recrutement sont en cours.

- Plan canicule

Mme POISSON rappelle que le plan canicule « Orange chaleur » a été déclenché deux fois cet été. Les agents du service administratif ont contacté toutes les personnes de plus de 70 ans et les personnes vulnérables.

- Rentrée scolaire 2025 - 2026

La rentrée s'est effectuée le 1^{er} septembre 2025, sous la direction de Monsieur Christophe MAGNUS, nouveau directeur.

Les 105 élèves ont été répartis en 5 classes :

Ecole Maternelle : PS/MS

Ecole Élémentaire : GS/CP - CE1/CE2 - CE2/CM1 - CM1/CM2

- Fêtes et manifestations

M. ROSIN indique les prochains évènements :

7 septembre Fête de la Choucroute au Refuge,

20 septembre Clean Up Day,

20 et 21 sept. Repas Moules-frites (Football-Club),

21 septembre Journée du Patrimoine,

28 septembre Repas des aînés,

4 octobre Repair Café,

4 octobre Oktoberfest

- Journée du Patrimoine

Le Conseil de Fabrique a entrepris la restauration de l'ancien mécanisme de l'horloge de l'église. Ce mécanisme a fonctionné de 1897 à 1977 puis a été stocké près du beffroi. La rénovation a été effectuée quasi à l'identique. Ce mécanisme restauré va être installé au fond de l'église et le public est invité à le découvrir le dimanche 21 septembre 2025 de 11h à 18h.

Monsieur Brice HUGELE rajoute que Monsieur Antoine THOMAS, ancien adjoint au maire malheureusement décédé en juin 2025, a été à l'initiative de ce projet de restauration du mécanisme.

- Repas des aînés

Mme POISSON rappelle que la journée avec repas pour les aînés aura lieu le dimanche 28 septembre 2025 à la Maison des Associations. L'animation musicale est prévue et le thème est « la vie en rose ». Chacun est invité à ajouter sa touche personnelle.

Les conseillers sont invités à participer aux préparatifs le matin à 9h.

- Oktoberfest

M. ROSIN indique que le Football Club, le comité de jumelage, en collaboration avec la commune, organiseront la soirée « Oktoberfest » le 4 octobre 2025 à la Maison des Associations.

Plusieurs variétés de bières seront proposées ainsi qu'une petite restauration.

- Jumelage

Mme POISSON informe l'assemblée que plusieurs échanges ont eu lieu récemment :

A Loffenau : journée Obst und Gartenfest – Sundownfest – visite d'une école du dehors.

A Steinbourg : festival Pow Wow.

- Bibliothèque

Mme POISSON rappelle qu'une animation a été organisée le 9 juillet 2025 dans le cadre de « Partir en Livre ». Un jeu de l'oie géant a été proposé dans le parc arrière de la mairie ; une trentaine d'enfants était présents.

La prochaine séance de contes pour les enfants est prévue le 24 septembre 2025.

- SDEA

COMMUNE DE STEINBOURG

M. HAHN fait savoir que les travaux, dans le cadre de la restauration de la continuité écologique sur la Haute Zorn et la Zinsel du Sud, viennent de redémarrer. Le chemin le long de la rivière sera barré pour permettre les manœuvres des engins en toute sécurité.

M. KIM demande si les travaux de rehaussement de la digue derrière les habitations de la rue de la gare sont programmés. M. HAHN lui répond qu'aucune date n'est connue et qu'il faudra encore patienter quelques années.

M. HUGELE précise qu'en cas de crue, les eaux sont freinées par le pilier central (d'environ 1,50 m) du pont de la rue de la Gare.

- Battues de chasse 2025 - 2026

M. HAHN indique les dates prévues pour les prochaines battues dans nos quatre lots de chasse :

Lot 1 – (Forêt Kreutzwald)

- Samedis 8 et 22 novembre 2025,
- Samedi 6 et 20 décembre 2025,
- Samedis 10 et 31 janvier 2026,

Lot 2 – (Zone entre le Canal et l'autoroute)

- Dimanche 16 novembre 2025,
- Dimanche 7 décembre 2025,
- Dimanche 4 janvier 2026,

Lot 3 – (Forêt Vogelgesang)

- Dimanches 7, 21 et 26 décembre 2025,
- Lundi 29 décembre 2025

Lot 4 - (Forêt de montagne / Secteur du refuge « La Pépinière »)

- Samedi 25 et dimanche 26 octobre 2025,
- Samedi 15 et dimanche 16 novembre 2025,
- Samedi 13 et dimanche 14 décembre 2025,
- Samedi 27 et dimanche 28 décembre 2025,
- Samedi 17 et dimanche 18 janvier 2026,
- Samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février 2026.

- Crédit Mutuel

Madame le Maire a rencontré avec Mme TIOUOUI, Monsieur le Directeur de l'agence du CREDIT MUTUEL de Saverne.

Il a annoncé la fermeture des agences de Steinbourg et de Monswiller pour fin 2025. Tous les GAB, même celui de l'agence de Saverne, seront supprimés.

A Steinbourg, le bâtiment n'est pas conforme à l'accessibilité PMR et le GAB n'était pas rentable ; le bâtiment sera vendu.

Un regroupement de banques permettra l'installation de 2 GAB « CASH EXPRESS » au centre de Saverne.

Les agences CREDIT MUTUEL de Dettwiller et Neuwiller resteront puisqu'elles ne dépendent pas de l'agence de Saverne.

- Gens du voyage

Le dimanche 31 août 2025, un groupe d'environ 120 caravanes s'est installé sur le site de la zone artisanale de l'aérodrome. Mme le Maire en a été informé le matin même et s'est rendu sur place avec les services de la Gendarmerie de Saverne.

Début juillet des blocs de béton avaient été installés pour empêcher tout stationnement sauvage. Malheureusement les gens du voyage ont déplacé les blocs et ont forcé l'accès.

Ils ont effectué des branchements sauvages pour l'eau et pour l'électricité.

Un médiateur est intervenu et à proposer au groupe de s'installer à Drusenheim ; proposition qui a été refusée par les gens du voyage.

Une procédure d'expulsion a donc été entreprise : dépôt de plainte à la gendarmerie, demande au Préfet pour mise en demeure d'évacuer le terrain.

Leurs enfants doivent être accueillis à l'école de Steinbourg, commune où a lieu le stationnement.

Monsieur Bernard ANDRES-KUHN demande si les constructions peuvent démarrer dans cette zone.

Monsieur Laurent HAHN explique qu'une étude environnementale est encore en cours suite à un triton qui aurait été trouvé dans une mare. Les entreprises qui étaient intéressées par un terrain dans cette zone sont depuis allées s'installer ailleurs ; les travaux d'aménagement étant achevés depuis 2018.

COMMUNE DE STEINBOURG

- Divers

M. HUGELE indique qu'un particulier a réclamé que le ventilateur de l'onduleur installé à l'arrière de l'église est trop bruyant (de l'installation des panneaux photovoltaïques de la toiture). En effet, en cas de forte chaleur celui-ci doit beaucoup ventiler à l'instar de la nuit où il est silencieux.

Il existe des caissons caisson anti bruit ; à voir avec Electricité Strasbourg et Centrales Villageoises. Madame Sabine COUTURIER demande s'il existe un contrat d'entretien pour le matériel de jeux des espaces publics. Elle demande également si la place des fêtes est accessible lors de manifestations importantes.

M. ANDRES KUHN demande l'état d'avancement du projet d'installation du pylône ORANGE.

Séance close à 21h45

Prochaine séance : le mercredi 29 octobre 2025

COMMUNE DE STEINBOURG

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 SEPTEMBRE 2025 FEUILLET DE CLOTURE

Sous la présidence de Madame Viviane KERN, Maire, étaient présents :

MM. Laurent HAHN, Sandra POISSON, Cédric ROSIN, adjoints au Maire

MM. Manuel DERMIGNY, Christine MULLER, Bernard ANDRES-KUHN, Yolande BECKER, Fabrice ADAM, Brice HUGELE, Annick HOLLNER, Catherine SCHNEIDER, Maria Paola HUBER, Pierre CONRAD, Monique MOMMER, Marc KIM, Sabine COUTURIER, Christian SELLINI.

Absente excusée :

Madame Céline TIOUTIOU qui a donné procuration de vote à Madame Viviane KERN.

Secrétaire de séance : Madame Annick HOLLNER.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ORDRE DU JOUR

Fonctionnement de l'assemblée

2025 – 044 Désignation du secrétaire de séance,

2025 – 045 Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2025,

Urbanisme

2025 – 046 Droits de préemption urbain,

2025 – 047 Droit de propriété forestière,

Patrimoine

2025 – 048 Bail à construction – ARKOLIA/MOTO CLUB,

Finances locales

2025 – 049 Décision modification de crédit n° 1,

2025 – 050 Subvention Centre Communal d'Action Sociale,

2025 – 051 Subvention Football-Club,

Intercommunalité

2025 – 052 ICPE Licorne Energies,

2025 – 053 Extension Kuhn,

2025 – 054 Litige GCSMS « Villas Edéniales »,

Divers et informations diverses

Signatures :

Viviane KERN, Maire		Annick HOLLNER, Secrétaire de séance	
------------------------	--	---	--